



AVIS PUBLIC

INVITATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Kamouraska que :

Veillez prendre note qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Kamouraska sera tenue, en WEB, (en respectant les règles sanitaires en vigueur), le :

Lundi, le 31 janvier 2022 à 20 h 00 PAR WEB

À l'ordre du jour de cette réunion :

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-03 visant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie (révisé) des élus municipaux.
- Résolution pour changement de date de la séance ordinaire du 7 février prochain reporté au 14 février 2022 à 20H00.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 25^{ième} JOUR DU MOIS DE JANVIER 2022.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit le tableau d'affichage à l'extérieur du Centre communautaire sis au 67, avenue Morel et sur le site Internet de la municipalité le 25 janvier 2022 entre 8H00 et 15H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 janvier 2022.

Mychelle Lévesque

